

Vol. 29 n°42 Edmonton, semaine du 18 au 24 novembre 1994 12 pages 60¢

• *CHFA fête ses 45 ans*

Une radio nationale publique, un luxe ou une nécessité?

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Les compressions budgétaires et la concurrence américaine risquent d'affaiblir, sinon de tuer, la radiodiffusion publique au Canada, selon les dirigeants de la Société Radio-Canada. «La souveraineté culturelle même du pays est en cause, estime Denis Lord, directeur régional de la Société Radio-Canada en Alberta. On est en situation de crise.» CHFA, qui fête ses 45 ans cette année, n'échappera pas aux compressions budgétaires et au débat entourant le rôle de Radio-Canada et son importance dans la société canadienne.

Rappelons que CHFA étaient au départ une radio privée fondée en 1949. En 1974, la Société Radio-Canada se porte acquéreur de l'entreprise et de ses biens.

Denis Lord estime que le rôle de CHFA n'a pas changé sous la direction de Radio-Canada et ne devrait pas changer pour l'instant. Radio-Canada s'est donné comme mandat de renseigner la communauté francophone en diffusant de l'actualité régionale qui touche de près la communauté. «Ça sera une radio qui se veut un service en langue française qui intéresse d'abord et avant

suite à la page 2



Photo: Archives provinciales KS572

M. Mayal, animateur à CHFA en décembre 1955.

génération X

Homme de Dieu à l'aube du XXI[e] siècle

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON—Tandis que d'autres enfants rêvaient d'être pompiers ou astronautes, François Magnin, lui, rêvait d'être un jour prêtre. «Au primaire, je jouais à la messe avec des biscuits au gingembre», raconte-t-il.

François, un jeune homme de 28 ans natif d'Edmonton, est entré au séminaire en 1983. Dans un an, il sera ordonné prêtre. Il explique qu'un des enseignantss lorsqu'il était élève au collège Mathieu à Gravelbourg, était un religieux et il lui a donné l'exemple. «Il avait une vie simple et accordait beaucoup d'attention aux jeunes, au collège, raconte-t-il. Il était présent pour nous.»

Il estime que Dieu et Jésus sont présents dans sa vie de tous les jours. «Sans Jésus-Christ, il y a un vide, raconte-t-il. Avec Jésus-Christ, je crois qu'il y a un sens à ce qui arrive dans la vie, car les choses n'arrivent pas par accident. La main de Dieu est toujours présente dans nos vies.» Toutefois, il explique que, sur le coup, il ne comprend pas toujours quelle est cette volonté de Dieu.

suite à la page 2



Photo: Michel Bouchard

Dominique Roy, technicien à la radio de Radio-Canada.

Une radio nationale publique, un luxe ou une nécessité?

suite de la page 1

tout, pour ce qui est des productions régionales, la communauté francophone de l'Alberta et qui offre aussi des créneaux d'information nationale et de grandes émissions produites à l'échelle du pays.»

La radio et la télévision de Radio-Canada ne sont pas pour autant communautaires, estime M. Lord. «Nous allons au-delà des dossiers purement communautaires. Par exemple, si le premier ministre de l'Alberta fait une déclaration qui touche tous les Albertains, nous en ferons état dans nos bulletins d'information. Ça concerne les francophones autant que les anglophones, donc, nous en parlerions.»

Il est conscient que Radio-Canada ne peut plaire à tout le monde. «Beaucoup disent qu'on est une radio de *parlotage*, lance-t-il. CHFA offre un service public et on ne s'en excuse pas, mais il faut que ça soit un service pertinent que les gens apprécient et consomment.»

Il se dit ouvert aux radios communautaires qui, à son avis, ont leur place. Toutefois, il estime que Radio-Canada aura toujours une raison d'être. «La meilleure radio communautaire au monde ne pourrait pas donner le niveau de services en information que Radio-Canada, avec toutes ses ressources à la fois nationales et mêmes régionales, peut leur donner.».

Le directeur régional explique qu'il aimerait que Radio-Canada soit plus présente en région et qu'il étudie la possibilité de correspondants dans certaines régions. «Pour être capable d'être pertinent dans toutes les communautés franco-albertaines de la province j'aurais deux choix: soit doubler mon personnel ou affecter mon personnel de façon différente», raconte-t-il. Il étudie la possibilité d'avoir des employés en région, mais il avoue que ça ne se fera pas dans un avenir rapproché. Radio-Canada a des correspondants pour la radio et la télévision à Calgary, mais il explique que cela a pu se faire assez facilement et à un prix modique car il y a des studios de la radio et de la télévision anglaises de Radio-Canada, CBC, à Calgary.

En dernière analyse, Radio-Canada tente de plaire aux contribuables et, selon M. Lord, la Société est toujours en train de se réajuster. «Mon service, bien qu'il a sa place n'est pas complet, explique-t-il. Par contre, les Albertains d'expression française qui vivent sur le territoire peuvent se prévaloir d'un service dans leur langue qui ferait état des questions qui les préoccupent où les médias dits majoritaires ne le feraient pas.»

À lire dans la prochaine édition:

Comment les compressions affectent Radio-Canada



Ubu roi pour une deuxième fois

EDMONTON — La troupe de théâtre étudiante de la Faculté Saint-Jean, le Théâtre à la carte, présentera à nouveau la pièce *Ubu roi*, le 30 novembre. Écrite par Alfred Jarry, cette pièce est connue comme étant une oeuvre majeure de la littérature contemporaine. Le spectacle aura lieu à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean à 20h. On peut réserver ses billets au 497-5952.

Homme de Dieu à l'aube du XXI[e] siècle

suite de la page 1

François raconte qu'il n'a pas hésité à choisir la vocation de prêtre quand il était jeune, mais qu'il a eu des crises de vocation. «Une vocation comme la prêtrise, ça prend du temps pour la découvrir et la développer, explique-t-il. J'ai eu mes peines, j'ai eu mes moments difficiles, mes moments d'indécision et ça se vit encore. On sait très bien que la prêtrise implique le célibat. Cela veut dire que je n'aurais pas la possibilité d'être père et la possibilité d'être mari. Il y a des récompenses, mais ce sont des choses auxquelles je dois réfléchir.»

Peu de jeunes choisissent la prêtrise. François explique qu'il n'avait qu'un ami de son âge qui partageait sa vocation. En outre, la société moderne accorde peu d'importance à la pratique religieuse qui se limite très souvent aux mariages, aux baptêmes et aux funérailles. «Il est important d'accueillir ceux qui pratiquent occasionnellement, de démontrer que la religion peut devenir quelque chose d'important, une dimension de toute la vie et non seulement un petit coin caché, raconte-t-il. J'essaie d'aller chercher les gens là où ils sont et de faire pousser les graines de foi en eux.»

François explique que les catholiques pratiquants doivent être fidèles à leur conscience et à leur bon jugement sans nécessairement ignorer la tradition catholique. «On sait très bien qu'objectivement la contraception dans l'Église est un geste contre la vie, car en mettant un morceau de plastique ou en prenant la pilule, on bloque la possibilité qu'une vie soit conçue, explique-t-il. Mais en même temps, un couple doit examiner ses ressources, sa vie à ce moment-là. Peut-être qu'ils utiliseront une méthode contraceptive, mais ils sont ouverts à la possibilité de la vie. Ils ne croient pas que la vie n'a pas grand valeur. C'est quelque chose de réfléchi qui les aidera à prendre soin des enfants qu'ils ont et auront.»

Il explique que depuis Vatican II, l'Église catholique est moins réglementée et que, par exemple, les fidèles doivent décider eux-mêmes s'ils observeront le jeûne. «On essaie de traiter les gens comme des adultes, lance-t-il. Ce n'est pas aussi facile.»

La prière est une partie intégrante de la vie de François et chaque soir il fait l'examen de conscience de Saint-Ignace-de-Loyola. «Je me mets en présence du Seigneur, explique-t-il. Je me laisse du temps pour dialoguer avec Dieu des occasions que je n'ai pas su saisir. ... Parfois, j'ai un moment de tristesse quand je réalise que j'ai raté mon coup. Là, je demande une grâce ou une direction du Seigneur pour m'aider à l'avenir.» Il raconte que la prière peut prendre plusieurs formes et qu'il s'agit de choisir celle qui est appropriée.

Cependant, sa vie n'est pas entièrement vouée à la religion. Il avoue qu'il est un passionné des émissions *Star Trek: The Next Generation* et des jeux d'ordinateur.

Son horaire est chargé car il a deux emplois. Il travaille à la chaîne dans une usine d'embouteillage ainsi qu'à la boutique hors taxe de l'aéroport international. Il essaie aussi de participer, quand le temps le lui permet, au sacrement de l'eucharistie. «C'est quelque chose qui est très spécial pour ma vie spirituelle d'être présent lors d'un sacrement.»

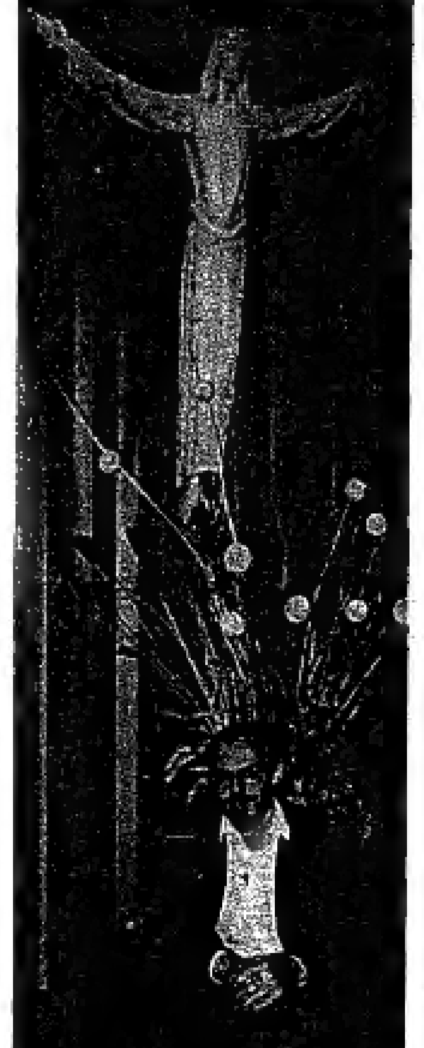


Photo: Michel Bouchard

François Magnin.



Collection oblate, Edmonton, Archives provinciales de l'Alberta, photo OB 4091.

L'équipe de hockey du Juniorat Saint-Jean à Edmonton en 1935. Les joueurs du Juniorat étaient célèbres dans tout l'Ouest et le programme du Juniorat mettait l'accent aussi bien sur le développement de l'esprit que sur celui du corps.

Album souvenir

Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

Les Thibaudeau quittent Fort McMurray

CAROLE THIBEAULT

FORT MCMURRAY—En 1995, l'ACFA régionale de Fort McMurray célébrera son 15e anniversaire. Et c'est certainement avec nostalgie que les francophones de l'endroit verront partir, en décembre prochain, deux des fondateurs de la régionale: Jean-Guy et Suzanne Thibaudeau.

Les Thibaudeau sont arrivés à Fort McMurray en 1978. Dès le début, ils se sont mêlés à la communauté pour prendre part au projet. Lors de la fondation de la régionale en 1980, Jean-Guy a été élu à la présidence; Suzanne, embauchée en tant qu'agente de développement. Depuis, le couple n'a cessé de se dévouer pour la cause francophone.

Jean-Guy et Suzanne prennent aujourd'hui leur retraite. Ils ont décidé de déménager à Edmonton où, ils en sont certains, d'autres défis les attendent...

La fondation de la régionale a-t-elle été difficile?

Suzanne: Ça a demandé beaucoup de travail. Peut-être pas plus difficile qu'ailleurs mais comme nous étions des nouveaux arrivants, c'était une difficulté supplémentaire. Par contre, les gens du milieu nous ont bien secondés.



Photo d'archives

Jean-Guy Thibaudeau

Jean-Guy: C'était un travail d'équipe. On n'était pas les seuls là-dedans. On était une équipe d'environ une vingtaine de personnes. On avait mis sur pied une structrure avec des comités qui avaient différents buts.

Pourquoi avez-vous décidé de participer à ce projet?

Suzanne: Nous sommes arrivés ici et nous avons appris qu'il y avait des francophones. Je pense que c'est allé de soi qu'on se devait de travailler pour la défense de la francophonie. Pour nous, c'était quelque chose de tout à fait normal.

Jean-Guy: Notre culture et notre identité nous ont toujours tenu à coeur. C'était essentiel qu'on puisse s'implanter dans la communauté et qu'on soit présents. Même en dehors de l'ACFA, on s'est engagés avec le Folk Arts Council pour faire connaître les francophones et les Canadiens français.

Quelles sont vos conclusions 15 ans plus tard?

Jean-Guy: Lorsqu'on est arrivé à Fort McMurray, l'identité francophone était pratiquement inexistante. Les francophones n'osaient pas s'identifier. Tout ça a beaucoup évolué. Aujourd'hui les anglophones nous acceptent beaucoup mieux. Ils savent que les francophones sont là et qu'ils sont là pour y rester.

À l'époque, est-ce que l'obtention d'une école française faisait partie de vos objectifs?

Jean-Guy: Au début, si on m'avait demandé de prédire qu'un jour il y aurait même un programme français avec la possibilité d'avoir une école française dans quelques années, j'aurais dit qu'on rêvait en couleurs.

Après avoir vécu ce que vous avez vécu, croyez-vous que l'on essaie de soutenir un rêve comme certains le pensent?

Suzanne: Dans les moments difficiles, tu te poses toujours la question: «Mon Dieu, pourquoi on fait tout ça?». Mais même si parfois ça ne semble pas aussi vivant qu'on pourrait l'espérer, c'est bel et bien vivant. Et à Fort McMurray, c'est très positif. La francophonie est là et je suis persuadée que ça va continuer.



Photo d'archives

Suzanne Thibaudeau

Comment vous sentez-vous à la veille de votre départ?

Suzanne: Nous n'avons pas de famille à Fort McMurray. Alors, évidemment, ce sont nos amis qui forment notre famille. Laisser des amis, c'est toujours difficile. Par contre, on s'en va dans un endroit qu'on aime

suite à la page 8

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

Drôles de salades

Quand on est maladroit, on se met les pieds dans les plats. L'ambition, elle, préfère les gens qui ont les dents longues. La compromission nous fait manger à tous les râteliers, quand ce n'est pas accepter des pots-de-vin. Bref, les mots de la faim et de la soif peuvent servir à toutes les sauces!

J'espère que cette introduction vous a mis en appétit, parce que les hors-d'oeuvre sont maintenant terminés. Vous verrez que l'appétit vient en mangeant: on passe maintenant au plat de résistance et, pour bien vous régaler, le buffet comprend trois plats principaux: le travail, l'amour et... Bon, vous le découvrirez bien assez tôt. Il faut tout de même que je garde des choses pour la bonne bouche!

Un salaire de famine

Le travail et l'argent sont tous deux indispensables pour se procurer de la nourriture. Pas étonnant que travailler, ce soit d'abord gagner son pain. Pour y arriver, certains mettent les bouchées doubles. Ces gens-là mangent souvent la claque (encore que ça dépend de leur constitution), parce qu'ils n'admettent pas qu'on leur mâche la besogne. Comme il y a loin de la coupe aux lèvres, peut-être se nourrissent-ils d'illusions? Il s'en trouve pour devenir gras durs, même avec un salaire de crève-faim. De quoi se demander s'ils sont des liche-la-piastre ou s'ils gardent une poire pour la soif.

Se faire chanter la pomme

Plaignez celui ou celle qui boit les paroles de l'être aimé et le dévore des yeux sans retour. En perdre le boire et le manger est ce qui peut lui arriver de mieux. Pensez-y: on peut lui faire avaler n'importe quoi, même lui manger la laine sur le dos. Mieux vaut goûter la douce émotion de se manger des yeux réciproquement.

Trouver quelqu'un à son goût, ça porte à faire un plat ou à chanter la pomme. Ce qui nous amène aux comparaisons entre le corps humain et certains fruits. Ne dit-on pas des femmes qu'elles sont jolies à croquer? Honnêtement, ça commence à être un sujet un peu trop épicé à mon goût. Je ne mange pas de ce pain-là.

N'en faites pas un plat

Commencez-vous à en avoir ras-le-bol? Vraiment, certains se plaignent le ventre plein. Lâchez pas la patate, je sais mettre de l'eau dans mon vin. À vrai dire, voilà une affirmation qui ne mange pas de pain, car complètement fausse. En réalité, je vais vous faire la morale, mais n'en faites pas tout un plat.

Tout d'abord, par simple politesse, vous allez arrêter de manger vos mots. Ensuite, arrangez-vous pour avoir quelque chose dans le ventre, la vie ne se passe pas à lécher des bottes dans ce cas. Et puis, ça peut toujours servir à courir ventre-à-terre en cas d'urgence. Enfin, ne vous sucrez pas avec l'argent des autres. La vengeance est un plat qui se mange froid. S'ils sont méchants, ils vous feront manger les pissenlits par la racine.

· Billet ·

Étudie, ma fille!

On raconte qu'il fut un temps où les pères de famille qui craignaient de ne pas «trouver preneurs» pour certaines de leurs filles s'empressaient de les faire instruire. L'idée était, évidemment, de s'assurer qu'elles puissent gagner leur vie, qu'elles trouvent ou non mari! Plus sérieusement, il est un peu désolant de constater que la plupart des pères n'ont pas appliqué cette logique à l'ensemble de leurs filles. Une fois arrivées à l'âge de la retraite, elles ne se seraient pas retrouvées dans la pauvreté en aussi grand nombre. Les derniers chiffres de Statistique Canada sur le sujet nous apprennent en effet que 45 pour cent des femmes qui reçoivent des prestations de la Sécurité de la vieillesse sont aussi admissibles au supplément de revenu garanti. En clair, cela veut dire qu'elles n'ont probablement aucune autre source de revenus: pas de prestations du Régime des pensions du Canada, d'un REÉR ou d'un régime de retraite d'employeur. Peu de ces femmes ont travaillé à l'extérieur du foyer et celles qui l'ont fait ont souvent occupé des emplois mal rémunérés.

Heureusement, les temps changent et l'avenir s'annonce meilleur pour les filles et les petites-filles de ces retraitées. Les femmes sont encore, dans la majorité des cas, celles qui délaissent momentanément leurs activités professionnelles pour élever leurs enfants en bas âge. Elles doivent encore travailler dur pour se faire une place dans certains secteurs d'activités.

Mais elles se retrouvent de plus en plus nombreuses sur le marché du travail et, élément non négligeable, de mieux en mieux outillées. Les filles constituent maintenant plus de la moitié de la clientèle des collèges et universités canadiennes. Elles ont fait des percées importantes dans les facultés de génie, de mathématiques et de sciences physiques. Elles représentent la moitié des étudiants en agriculture, en sciences sociales et en biologie.

Bien que l'équation entre éducation et travail ne soit plus aussi «automatique» qu'auparavant, la formation est encore une des meilleures façons d'améliorer ses chances sur le marché du travail. Et c'est en touchant un salaire décent et en ayant accès à des régimes de pension qu'un nombre grandissant de femmes pourront éviter de finir leurs jours dans la pauvreté. Sans céder au découragement, les femmes doivent songer à l'avenir en termes réalistes. Pour le moment, seulement 20 pour cent de celles qui font un rapport d'impôt contribuent à un REÉR. C'est trop peu, surtout à l'heure où les programmes sociaux font les frais de la lutte au déficit.

Pascale Bréniel



Un avenir incertain pour l'ACFA de Jasper

Le nouvel exécutif de l'ACFA de Jasper a travaillé fort depuis son élection en mars dernier. L'organisation des activités culturelles de l'association et le fonctionnement du club «Le Rendez-vous» ont reposé en majeure partie sur les épaules de Christiane Hébert, la trésorière, et moi-même, la présidente.

En premier lieu, il y a eu énormément de boulot à faire au niveau administratif et gestion financière. Les affaires s'organisent tant bien que mal, mais il reste encore bien du pain sur la planche!

Du côté culturel, l'association a organisé une cabane à sucre qui malheureusement n'a attiré qu'un petit nombre de gens. Ensuite, pour la Saint-Jean-Baptiste, nous avons eu le plaisir de réunir environ 250 personnes sous les étoiles autour d'un énorme feu de camp. Un peu plus tard, 14 Français de la région de Paris ont été ravis d'être reçus par quelques francophones de Jasper à un souper causerie au club «Le Rendez-vous».

En raison de problèmes continuels de gestion, d'argent et de manque d'intérêts de la part de ses membres, le club a fermé ses portes au mois d'août. Depuis, l'exécutif se questionne sur l'importance de l'existence de l'association dans la région de Jasper et tente de redéfinir les buts et objectifs de celle-ci. Certes, avec une bonne dose d'enthousiasme, un exécutif bien équilibré et un minimum de bénévoles, il nous serait possible de mettre sur pied un réseau d'activités et de services appréciables pour les francophones et francophiles des environs ainsi que pour les touristes. Par contre, il est certain qu'une association comme la nôtre ne peut survivre sans la participation essentielle de personnes engagées et la participation intégrale de ses membres.

À la suite de mon élection, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs réunions provinciales et, dernièrement, au Rond Point 1994, à Edmonton. Ces rencontres se sont avérées bien éducatrices et extrêmement stimulantes à plusieurs niveaux. D'abord, par le fait même de son existence, l'ACFA offre et encourage les contacts et services entre 65 000 francophones (et plus) en Alberta. Ainsi, la francophonie existe vraiment dans cette belle province et il nous est possible de travailler ensemble vers l'épanouissement continu de notre culture et de notre langue maternelle, dans un Canada qui aspire à l'unité et au bilinguisme. Quant à l'association provinciale et aux autres régionales, beaucoup d'espoirs et d'énergie positive sont tournés vers nos efforts de planification, axés sur l'épanouissement de la régionale de Jasper.

Étant donné l'incertitude de son avenir face aux circonstances présentes, l'exécutif organise une réunion générale le 28 novembre prochain. Il s'agira de faire le point sur les raisons de l'existence de l'ACFA aux niveaux régional, provincial et national ainsi que de mettre en évidence ses buts et ses objectifs. David Fréchette, agent de liaison à l'ACFA provinciale, sera l'animateur de cette réunion où les membres et autres personnes intéressées seront invités à donner leurs opinions et idées. C'est une réunion importante. L'avenir de l'association de Jasper dépend de vous. Soyez au rendez-vous!

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler Marie-Joëlle Driard au 852-4640, Christiane au 852-5188 ou laissez un message au 852-5875.

Marie-Joëlle Driard
présidente de l'ACFA de Jasper





Directrice: Pascale Bréniel
Adjointe administrative et responsable de la publicité: Micheline Brault
Journalistes: Carole Thibeault et Michel Bouchard
Graphiste: Linda Lavoie
Correspondant national: Yves Lusignan, Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

BONNYVILLE: Lucie Lavoie
CALGARY: Jacques Girard et Alain Bertrand
CENTRALTA: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (Saint-Albert)
FORT McMURRAY: Jean-Luc Simard
GRAND-CENTRE: Kathleen Bouchard
JASPER: Marie-Joëlle Driard
LETHBRIDGE: Adjoa Savage
PLAMONDON: Una Labonté
RIVIÈRE-LA-PAIX: Sophie Savoie (Saint-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
SAINT-PAUL: Jean-François Coulombe et Jean Perron






Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement 1881.

Pour s'abonner, remplir le coupon publié à la fin de ce numéro.

Prière d'adresser toute correspondance comme suit:

Le Franco
8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647

• *Le développement international*

La planète à la croisée des chemins

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «Nous sommes arrivés à un point où le monde occidental se rend compte que si la population continue à augmenter, les ressources de la planète ne suffiront plus», lance Denis-Martin Chabot. Le journaliste à Radio-Canada se trouve actuellement au Mali, en Afrique, pour un échange.

«Je suis convaincu que nous sommes arrivés à la croisée des chemins, explique-t-il. On a une quantité limitée de richesses, de ressources et l'environnement est limité. Présentement, certains pays occidentaux jouissent d'une énorme part de cette richesse dans leur société de consommation. On est gâtés. En contrepartie, la vaste majorité des gens doivent se contenter de nos miettes. C'est une injustice qui est inacceptable.»

Il explique que la surpopulation dans les pays en voie de développement et la surconsommation dans le monde occidental risquent d'amener la guerre ou la destruction de notre environnement. «Chaque nouvel être humain, chaque enfant qui naît, c'est un nouveau consommateur qui arrive sur la planète.»



Michel Bouchard

Denis-Martin Chabot se trouve présentement au Mali.

«Il y a très peu d'autres richesses à exploiter, explique-t-il. Il faudra redistribuer les richesses et il va falloir que nous [les Occidentaux] fassions des sacrifices. La deuxième solution, c'est qu'on se fasse la guerre.»

L'échange auquel participe Denis-Martin Chabot a été organisé par l'Organisation canadienne de l'éducation au service du développement. Le mandat de l'organisme est de promouvoir le développement par le biais de l'alphabétisation et de l'éducation populaire. L'OCÉD finance, entre autres, de petites coopératives qui publient des journaux et des livres. Depuis trois ans, l'OCÉD organise des échanges pour sensibiliser les Canadiens aux problèmes du tiers monde.

Denis-Martin Chabot sera à Bamako, la capitale du Mali, pendant trois semaines. Il est jumelé à un journaliste de l'Office de la radio et de la télévision du Mali. Il espère visiter d'autres villes, notamment, la ville de Tombouctou. Rappelons que cette ville était le point de départ des caravanes qui allaient chercher du sel. Le sud du pays a un environnement tropical et le nord est désertique.

Denis-Martin Chabot estime que l'éducation et l'émancipation des femmes est la meilleure façon de freiner la croissance de la population car les études démontrent que les femmes scolarisées ont, en moyenne, moins d'enfants.

Il trouve toutefois que les pays occidentaux ont encore des préjugés face aux pays du tiers monde. «Il faut arrêter d'avoir cette attitude paternaliste vis-à-vis des pays en voie de développement, lance-t-il. On parle des pays musulmans comme étant des pays barbares, mais je ne pense pas que le monde occidental puisse faire la morale aux autres pays.» Il ajoute que toute stratégie de développement doit être adaptée à la population pour réussir.

Il espère que ce voyage contribuera aux rapprochement de ces deux mondes. «Si cela nous avançait qu'un millième d'un pas en avant, je crois que mon expérience aurait servi à quelque chose, raconte-t-il. Il paraît qu'on revient changé de là-bas. J'ai bien hâte de voir ce qui va m'arriver.»

Chronique juridique



Michèle Kruchten
avocate chez Corbett & Company

Le partage des biens

En règle générale, le partage des biens matrimoniaux doit être fait en parts égales. Cependant, une cour peut déroger de cette règle lorsqu'elle est d'avis qu'une répartition égale serait inéquitable compte tenu d'un certain nombre de facteurs. Le *Matrimonial Property Act* énumère ces facteurs: contrat domestique, durée de la cohabitation, durée de la séparation, date d'acquisition des biens, acquisition des biens par voie d'héritage, etc.

Le régime de séparation de biens est incapable de tenir compte des inégalités systémiques qui contribuent à la pauvreté des femmes et des enfants. Pour cette raison, en Alberta, le *Matrimonial Property Act* a été adopté afin de reconnaître la contribution que font les conjointes à l'acquisition des biens par le conjoint. Cette loi prévoit que, pendant le mariage, chacun des époux peut disposer de ses propres biens en toute liberté mais, lors d'une rupture, le couple est soumis au régime de séparation de biens.

Cependant, la résidence familiale bénéficie dans ce régime d'un statut particulier. Ceci a pour but de protéger la famille et d'éviter qu'elle se retrouve sans toit. Cette protection est garantie par le *Dower Act*.

Que dire de vos dettes?

Notons que les dettes sont aussi partagées en parts égales. La cour peut cependant considérer le fait que les dettes ont été contractées dans l'intérêt d'un seul conjoint même si les deux en ont profité.

Les nouveaux biens matrimoniaux

La carrière, les crédits et les revenus de pension sont considérés comme des biens. Ceci est particulièrement important dans les sociétés dans lesquelles les biens traditionnels deviennent de moins en moins importants. Une étude faite aux États-Unis démontre que les pensions représentent l'actif le plus important pour les Américains d'âge moyen; ces pensions ayant une valeur supérieure au total de la valeur de la maison unifamiliale et de l'automobile.

Le partage des crédits de pension est important pour les femmes puisqu'en raison de leur exclusion du marché du travail et de leur concentration dans des emplois mal rémunérés, elles ont peu de revenus personnels de retraite, ce qui contribue à la création d'une classe importante de pauvres. Selon les données de 1987, 44 pour cent des femmes âgées recevaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu.

Quels sont les biens exclus du partage?

Certains biens acquis avant le mariage comme les héritages, les dons, les dommages-intérêts d'une poursuite ou les produits d'une police d'assurance ne font pas partie des biens matrimoniaux. Ils ne sont inclus dans le partage que dans des circonstances exceptionnelles.

Notez que les contrats domestiques peuvent modifier vos droits et intérêts prévus dans le *Matrimonial Property Act*.

La manière dont la loi s'applique à un particulier dépend de chaque situation. Pour des renseignements plus précis, référez-vous au *Matrimonial Property Act* ou, mieux encore, consultez un avocat.

Un nouveau système téléphonique au service des pensionnés

EDMONTON—Depuis le début du mois de novembre, les personnes qui appellent pour obtenir de l'information au sujet de leurs prestations du Régime des pensions du Canada ou de la Sécurité de la vieillesse ont accès à un service amélioré et plus rapide. En effet, le ministère fédéral du Développement des ressources humaines a mis en place un nouveau service téléphonique bilingue pour améliorer et accélérer le service. Il s'agit d'un système de messages enregistrés auquel les abonnés ont accès en utilisant un téléphone à clavier. Le nouveau système sera ultérieurement utilisé dans tout le Canada mais il est d'abord mis à l'essai au bureau d'Edmonton. Ce bureau reçoit les appels provenant de la ville d'Edmonton, d'ailleurs en Alberta, de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest. Selon le directeur général régional du ministère, Russ Brown, le système permettra «de répondre rapidement aux questions sur l'admissibilité aux prestations ou sur les dates d'émission des chèques, sans qu'il faille attendre qu'un préposé soit libre». Il sera possible d'utiliser le système à toute heure du jour et de la nuit, sept jours sur sept. Le service en français est disponible en composant le 497-2335 pour les gens d'Edmonton, ou encore le 1-800-661-8828 pour les appels en provenance de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest.

Hommage aux pionniers de Saint-Isidore

Un témoignage de Sophie Savoie

ST-ISIDORE—Il est très difficile de traiter de façon journalistique une soirée comme celle qui a eu lieu à Saint-Isidore le 12 novembre dernier. L'idée principale de cette soirée était de rendre hommage aux pionniers de Saint-Isidore. Différentes petites scènes et des vidéos présentaient un survol historique de l'éducation française à Saint-Isidore et dans la région de Rivière-la-Paix. Tellement d'émotions m'ont envahie que j'ai choisi de vous en faire un témoignage.

Hommage à vous, femmes et hommes, qui avez sacrifié un certain confort matériel et culturel pour vous installer dans le recoin d'une province où tout vous était étranger, pour venir y réaliser un rêve, une vision religieuse et culturelle. Compagnons que vous étiez, vous avez bâti petit à petit, à force d'efforts et de coopération, une communauté où fleurit aujourd'hui une vitalité francophone sans pareille.

Dès le début, l'éducation française pour vos enfants a été une nécessité et vous avez accepté tous les efforts et les sacrifices que ce choix demandait. Vous n'avez jamais baissé les bras devant les difficultés, vous n'avez pas attendu les millions pour agir.

À leur tour et à votre exemple, vos enfants ont continué à se battre pour que leurs enfants s'épanouissent en français dans leur foyer et à l'école. De ce rêve, de cette vision est née l'école Héritage, la première école homogène française en milieu rural en Alberta. Ils ne se sont pas arrêtés à l'obtention de cette école, mais ils ont poussé plus loin. Avec l'aide d'autres parents de la région ils ont donné vie à l'idée de la gestion scolaire et en ont fait une réalité. Une réalité dont profitent aujourd'hui les autres francophones de la province, mais qui n'aurait pas vu le jour sans les qualités de bâtisseurs et de fonceurs que vous avez transmises à vos enfants.

Et vos petits-enfants, ceux à qui j'enseigne tous les jours, ils sont eux aussi des ambassadeurs de la culture française et de la coopération. Le français, ils le parlent et le vivent «par coeur», ça s'entend et ça se voit. L'assimiliation n'est pas prête à se faire les dents sur ces enfants et ce n'est pas parce que vos familles sont installées en Alberta depuis peu de générations. L'assimilation n'a besoin que de trois générations pour faire ses ravages et beaucoup d'entre vous êtes ici depuis plus de trois générations. La vitalité de la langue et de la culture françaises à Saint-Isidore est telle qu'elle est parce que vous avez travaillé ensemble et que vous y avez mis tout votre coeur.

Et moi qui ai fait le même trajet que vous du Québec à l'Alberta, j'ai choisi de m'installer chez vous parce que vous me «donnez des racines et des ailes... ».

Échange pour mieux se connaître



PLAMONDON — Les élèves du secondaire de l'École francophone de Plamondon posent devant le centre scolaire communautaire à l'heure de leur départ pour un échange social avec leurs homologues de l'école Voyageur de Medley et de l'École du Sommet de Saint-Paul. Cette rencontre est la première d'une série d'activités prévues pour la prochaine année.

Lina Labonté

Photo: Lina Labonté

Les Thibaudeau quittent Fort McMurray

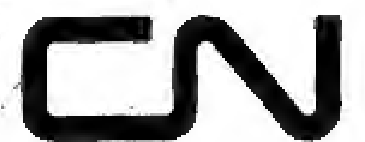
suite de la page 3

beaucoup qui est Edmonton. Et on sait qu'en s'en allant à Edmonton, on va pouvoir continuer à vivre en français et à s'engager si on veut.

Ce n'est pas parce que vous prenez votre retraite que votre engagement au sein de la francophonie prend également fin?

Suzanne: Non. On se donne quand même un premier six mois pour pouvoir choisir ce qu'on veut vraiment faire. On a déjà une liste très longue de choses qu'on peut faire.

Jean-Guy: Je prend ma retraite de Syncrude mais le travail bénévole est loin d'être fini. C'est le contraire, on va peut-être même en faire plus!



INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
DÉCLARATION ÉTABLIE EN APPLICATION DE L'ALINÉA 29 (1) A) DE LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1993

INTRODUCTION

La présente déclaration est établie en application de l'alinéa 29 (1) a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* et décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace.

En effectuant les dépenses en immobilisations dont il sera ici question, le CN avait pour but de remplacer les installations, les machines et le matériel roulant devenus désuets, d'entreprendre des projets rendus nécessaires par les diverses réglementations et par souci environnemental, d'acquérir de nouveaux marchés, ainsi que d'améliorer la qualité du service de façon à soutenir la concurrence dans le contexte actuel de la déréglementation. En 1993, l'ensemble des dépenses en immobilisations de CN Rail s'est élevé à 430,5 M $, y compris une somme de 32,7 M $ provenant de dons et de subventions. Sur ce total, quelque 203,7 M $ ont été engagés dans l'Ouest canadien, dont 27,9 M $ au titre des investissements céréaliers. Le tableau ci-dessous en détaille les cinq principales catégories :

IMMOBILISATIONS DE CN RAIL EN 1993
(en M $)

	Ouest canadien	Céréales
Matériel de traction	6,5	1,9
Autre matériel roulant	85,6	0,5
Installations fixes	90,3	18,7
Triages, installations de réparation et de fabrication	15,9	4,5
Points de chargement et de déchargement (terminaux)	5,3	2,4
TOTAL	203,7	27,9

Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

MATÉRIEL DE TRACTION

Le programme de remise à neuf des engins de puissance moyenne, entrepris en 1981, tire à sa fin. En 1993, 26 locomotives GR-17 ont été reconverties, par financement interne, en 10 locomotives de manœuvre de type GY-418, 5 de type GS-418 et 11 auxiliaires de traction GY-00. Les dépenses engagées pour ces travaux se sont chiffrées à 9,632 M $ au chapitre des immobilisations et à 10,459 M $ au chapitre de l'exploitation. Durant cette même année, on a fait l'acquisition d'un bloc-moteur de locomotive au coût de 227 000 $, coût qui a été capitalisé à titre de composant ou pièce de remplacement de locomotive.

Quelque 450 000 $ ont été affectés, durant l'exercice 1993, à l'élaboration d'une nouvelle technologie qui permettrait de mettre les remorques routières directement sur rails au lieu de les placer sur des wagons.

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

Les wagons de travaux sont indispensables à l'Ingénierie pour maintenir les installations du CN en bon état, de façon à assurer à nos clients un service sûr et fiable. En 1993, le CN a converti 75 wagons plats excédentaires en wagons porte-rails pour le transport des longs rails soudés (LRS), soit une dépense de 1 M $ au titre des immobilisations. Ces wagons permettent d'acheminer, à partir de Transcona vers de multiples emplacements, des centaines de milles de LRS destinés à remplacer les rails usés; ils servent aussi à déplacer des rails d'un endroit à un autre dans le cadre du programme de réutilisation des rails ou à enlever ceux qui se trouvent sur des lignes abandonnées. De la même façon, 20 wagons porte-conteneurs en surplus ont été transformés, au coût de 294 000 $, pour servir au transport des rails en barres de 39 pi et 78 pi. Par ailleurs, environ un demi-million $ a été consacré à l'achat d'un nouveau système d'inspection optique des rails (ORIAN), ainsi qu'à la revalorisation du système existant qui a presque épuisé toute possibilité de réparation. Le système ORIAN permet de comparer les images de rails usés aux coupes transversales de rails neufs, pour pouvoir déterminer exactement l'importance de l'usure des champignons et contrôler le profil du rail. Ce travail a permis une meilleure planification du remplacement des rails et a contribué à l'optimisation des programmes de meulage.

INSTALLATIONS FIXES

Les frais de renouvellement de la voie dans l'Ouest se sont élevés à 46,2 M $ en 1993. Ce chiffre englobe la mise en place de 151,7 milles de rails neufs, 22,8 milles de rails de remploi, 326 200 verges cubes de ballast, 284 862 traverses en bois et 265 000 anticheminants.

Pour préserver le bon état des installations, quelque 5,4 M $ ont été investis dans l'Ouest, en 1993, pour les ponts et ponceaux et plus de 3,5 M $ pour la stabilisation de la plateforme, l'élargissement des remblais et la protection contre les éboulis.

Au chapitre du matériel de voie, le total des dépenses d'immobilisations pour l'Ouest canadien, en 1993, s'est élevé à environ 1,6 M $, dont 0,8 M $ a servi à l'achat d'un compresseur d'air pour les travaux d'entretien des ponts et de 3 régaleuses à ballast à grande vitesse. Ces dernières sont indispensables à la sécurité de l'exploitation dans l'Ouest, car elles permettent de consolider le ballast autour des traverses et de garder les banquettes de voie en bon état, et empêchent l'accumulation de neige sur la voie même et aux alentours durant l'hiver.

Pour tenir compte de l'accroissement du tonnage des wagons (286 000 livres), y compris ceux affectés au transport des céréales, on a investi quelque 2,1 M $ dans la modernisation d'une partie des subdivisions du Lac La Biche et de Coronado, auxquels il faut ajouter 0,3 M $ pour le tronçon de la Paddockwood Line situé entre les points milliaires 1,7 et 8,4, dans le cadre de la construction d'un nouveau silo à débit élevé à White Star.

La construction et l'installation des bases radio pour le Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) s'est poursuivie en 1993, entraînant des dépenses en immobilisations de 0,8 M $.

L'Ingénierie ayant besoin de véhicules routiers pour desservir les voies, une somme d'environ 1,9 M $ a été investie dans l'Ouest en 1993 pour remplacer ceux qui étaient désuets ou dont l'entretien n'était plus rentable.

En 1993, on a dépensé 1,3 M $ pour la protection de l'environnement dans l'ensemble du réseau, dont 414 000 $ ont été affectés au système de traitement des eaux usées de Transcona dans le cadre d'un programme environnemental de deux ans qui devrait être mené à terme en 1994.

La sécurité de l'exploitation continue à faire l'objet d'améliorations grâce à l'installation de détecteurs de boîtes chaudes et de détecteurs de défauts de roues. Les premiers servent à contrôler l'état des boîtes d'essieu, tandis que les seconds décèlent les défectuosités des roues. Ces détecteurs répondent à la fois aux normes de sécurité du CN et aux règlements établis par le gouvernement pour une exploitation sans fourgon de queue, ainsi que pour l'acheminement des marchandises dangereuses. L'installation de ces dispositifs dans l'Ouest a représenté un investissement de 1,2 M $ en 1993.

AUTRES INSTALLATIONS (TRIAGES, ATELIERS DE RÉPARATION ET DE FABRICATION)

En 1993, Transcona a fait l'acquisition d'une grosse fraiseuse pour les moteurs de traction, au prix de 650 000 $, d'un tour à essieux d'une valeur de 149 000 $, d'un banc d'essai automatisé pour freins à air de 180 000 $, ainsi que de diverses autres machines-outils coûtant 251 000 $.

Pour assurer l'entretien courant des locomotives et wagons en voie, le Matériel roulant utilise des véhicules routiers différents de ceux auxquels a recours l'Ingénierie pour l'entretien en triage. Quelque 13 de ces véhicules routiers spécialisés ont été remplacés dans l'Ouest en 1993, au coût de 1,2 M $.

On a aussi, durant l'année, fait l'acquisition d'une grue de relevage rail-route pour Prince George, d'une valeur de 836 000 $.

L'implantation du Système d'identification automatique des véhicules, qui a débuté en 1992, prévoyait initialement un budget de 8,5 M $ au titre de l'année 1993 pour l'installation de 95 lecteurs reliés à des détecteurs de défauts de roues. En raison de difficultés techniques, cependant, on jugea opportun de ne mettre en place que six de ces lecteurs, au coût de 1 M $, et de différer l'installation des 89 autres.

Au cours de la même année, les systèmes de communication et de contrôle de la circulation ferroviaire de Saskatoon ont été rattachés au centre d'Edmonton, ce qui a représenté un investissement de 1,2 M $.

Dans le cadre de l'objectif général que s'est fixé le CN de fournir une information cohérente et en temps opportun à tous les niveaux de la Compagnie, il importe d'augmenter à mesure des besoins la capacité des processeurs et unités de mémoire des gros ordinateurs. À cet effet, environ 1,7 M $ a été affecté à l'achat d'une nouvelle unité centrale, 0,7 M $ à l'augmentation de la puissance d'un autre processeur et 0,7 M $ supplémentaire à l'acquisition d'unités de mémoire à accès direct, ces dernières pour les centres d'exploitation informatique de Montréal et de Fort Rouge, dont les activités, par ailleurs, ont fait l'objet d'une intégration au coût de 400 000 $.

Le réseau de télétraitement du CN est interconnecté grâce à 15 processeurs de transmission qui gèrent toutes les transactions entre les utilisateurs et les divers systèmes de gestion et d'exploitation. En 1993, on a consacré environ un demi-million $ à l'achat de deux processeurs pour Winnipeg, ainsi qu'à l'augmentation de la capacité de mémoire de 9 autres unités à l'échelle du réseau.

L'installation d'un système d'alimentation ininterruptible au centre informatique de la direction générale représente la dernière phase d'un programme de revalorisation mécanique et électrique, en cours depuis 1991, en vue de répondre aux besoins du centre dans un avenir prévisible. Ces travaux, qui se termineront en 1994, exigeront plus de 2,6 M $ d'investissements.

L'environnement commercial auquel le CN est actuellement confronté nécessite un service à la clientèle ciblé sur les expéditions et donc fondé sur le contrôle de l'ensemble des processus. Or, les divers systèmes d'information du CN constituent un amalgame de systèmes distincts, nés des besoins ponctuels des différentes fonctions ou de l'émergence de nouveaux procédés, qui ont été élaborés en fonction des disponibilités existant à l'époque. La liaison entre la majorité de ces systèmes est assurée par l'infrastructure du Système de gestion informatisée du trafic ou TRACS, lequel a été mis en place au milieu des années soixante avant qu'on ait mis l'accent sur les groupes commerciaux, les services intermodaux spécialisés et le service à la clientèle. La mise au point de TRACS a été effectuée dans le contexte d'un trafic ferroviaire réglementé, assuré par des transporteurs publics qui offraient essentiellement les mêmes services assujettis à tarification. Pour répondre aux nouvelles exigences de la déréglementation et de la concurrence intense qui s'exerce dans le domaine du transport, le CN ne peut se contenter de modifier ses moyens informatiques existants. Aussi, en 1993, a-t-il décidé d'investir dans l'implantation et l'intégration des modules du réseau Santa-Fe, ainsi que dans l'élaboration des interfaces et bases de données associées. Il s'agit là d'un programme étalé sur cinq ans, représentant des dépenses totales au chapitre des immobilisations chiffrées à 30,9 M $. Ce nouveau système, qui doit remplacer la plupart des systèmes majeurs précédemment utilisés par l'Exploitation, les Services intermodaux, les Services-clients, ainsi que par le personnel de la section Feuilles de route, a permis de réduire considérablement l'importance des améliorations qui devaient être apportées au Système d'inventaire informatisé du triage (YIS) et qui figuraient pour 3 M $ dans le budget de 1993. Ces améliorations se limitent maintenant au renouvellement des lignes de transmission, soit 0,7 M $, et doivent permettre d'éliminer l'ensemble des travaux à effectuer sur les systèmes satellites du YIS, dont le Système de consignation informatisée des ordres de travail et sur ceux des Services-clients. Quelque 5,3 M $ ont été affectés, en 1993, à l'acquisition du matériel et des logiciels du Santa Fe. Durant la même période, l'investissement global du CN au chapitre des systèmes d'information s'est élevé à 13,2 M $.

POINTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (TERMINAUX)

Le prolongement des voies d'accès aux silos dans différents endroits de l'Ouest canadien a coûté environ 1,8 M $ en 1993. Cette même année, 131 000 $ ont été investis dans la construction d'un terminal intermodal à levage par le haut au triage Thornton.

L.T.G.O.– PARAGRAPHE 29 (1) C)
Dépenses d'entretien des lignes du CN tributaires du transport du grain. Dépenses totales pour 1993

Entretien de la voie	11 894 791	$
Rails et petit matériel de voie	876 743	
Traverses	230 518	
Ballast	385 286	
Soudage, meulage et essais	357 603	
Ponts, ponceaux	1 877 861	
Installations de l'entretien de la voie	354 289	
Déneigement	1 245 345	
TOTAL	17 222 436	$

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PLANS D'INVESTISSEMENTS 1994 ET 1995

La présente déclaration est établie en application de l'alinéa 29 (1) b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* et décrit les plans d'investissements de CN Rail pour les exercices 1994 et 1995.

Ces plans d'investissement font partie intégrante de la stratégie commerciale du Canadien National. Compte tenu des conditions économiques difficiles et du contexte de la déréglementation, les plans d'investissements élaborés par le CN reflètent les efforts poursuivis par l'entreprise pour réduire ses coûts, sans toutefois compromettre la sécurité de l'exploitation ferroviaire, et pour améliorer le service offert de façon à préserver, voire accroître sa part de marché dans les secteurs du transport et de la distribution. Les prévisions budgétaires de CN Rail au chapitre des immobilisations pour 1994 se chiffrent à 508,5 M $, déduction faite des dons et subventions.

Le plan quinquennal de la Compagnie (1994-1998) établit à 467 M $ les dépenses en immobilisations pour l'année 1995.

Le tableau ci-après présente les cinq grandes catégories de dépense du budget de 1994 des immobilisations pour l'Ouest canadien, dont les investissements céréaliers.

CN RAIL – PLAN D'IMMOBILISATIONS 1994
(en millions de dollars courants)

	Budget 1994 des immobilisations Ouest canadien	Céréales
Matériel de traction	44,4	12,2
Autre matériel roulant	54,8	0,5
Installations fixes	100,2	27,5
Triages, ateliers de réparation et de fabrication	37,2	10,2
Points de chargement et de déchargement (terminaux)	11,9	3,4
TOTAL	248,5	53,9

Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

MATÉRIEL ROULANT

L'année 1993 a marqué la fin du programme de remise à neuf des locomotives qui, depuis 1981, a permis de convertir 200 engins de puissance moyenne de type GR-17 en engins de type 418. Dans la même année, le CN a reçu l'autorisation d'acheter, au début de 1994, 24 locomotives usagées GM SD-40-2 au coût de 8 M $, lesquelles nécessiteront des travaux de révision s'élevant à 13,2 M $. Le budget 1994 comprenait un montant supplémentaire de 10,1 M $ pour l'acquisition de 35 locomotives usagées à grande puissance. Par ailleurs, le feu vert a été donné pour le lancement d'un appel d'offres en vue de l'achat de 18 locomotives neuves à grande puissance devant être livrées en 1994, au coût estimatif de 34,2 M $.

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

Les prévisions 1994 comportaient également 350 000 $ pour la conversion de 28 wagons plats en wagons non commerciaux de type porte-rails LRS.

INSTALLATIONS FIXES

Les plans de renouvellement de la voie dans l'Ouest prévoient, pour 1994, la mise en place de 140,01 milles de rails neufs, 81,78 milles de rails de remploi, 720 500 anticheminants, 441 556 traverses en bois et 728 670 verges cubes de ballast. On a également constitué une provision pour remplacer, en 1994, 20 milles de rails neufs pour l'ensemble du réseau.

Également au budget de l'Ouest pour cette même année figurent 5,7 M $ pour les ponts et ponceaux et plus de 3,2 M $ pour la stabilisation de la plateforme de la voie, l'élargissement des remblais et la protection contre les éboulis.

Au chapitre du matériel de voie, le budget 1994 prévoit 1,3 M $ pour l'Ouest canadien.

Le projet pilote du Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) amorcé dans les subdivisions de Fraser et de Tête Jaune, se poursuivra au-delà de 1994, année pour laquelle les dépenses prévues à ce titre ont été chiffrées à 1,1 M $.

On demande, pour 1994, que soient débloqués les fonds nécessaires à la construction, à Transcona, d'une installation de soudage par étincelage, destinée à remplacer les appareillages fixes et mobiles. Cette installation comprendrait un nouvel atelier de soudage, avec le matériel connexe, regroupés dans un ensemble de bâtiments représentant des immobilisations de 4,25 M $.

Tous les ans, un certain nombre de véhicules routiers deviennent désuets, leur entretien n'étant plus rentable. Ils doivent donc être retirés du service et remplacés, ce qui en coûtera en 1994 pour l'Ouest canadien plus de 6 M $ dans le cas des véhicules de l'Ingénierie, et 0,9 M $ dans le cas des véhicules du service du Transport.

Le budget 1994 prévoit une somme de 300 000 $ pour parachever le programme environnemental, étalé sur deux ans, de traitement des eaux usées de la Traction à Transcona et 1,5 M $ supplémentaire pour la modernisation de quatre postes de ravitaillement situés dans le district de la Saskatchewan, modernisation qui s'inscrit aussi dans le cadre de la protection de l'environnement.

La sécurité de l'exploitation fait toujours l'objet d'améliorations grâce à l'installation de nouveaux détecteurs de boîtes chaudes et de réchauffeurs d'aiguilles. En 1994, on prévoit poser des détecteurs dans la subdivision de Grande Cache au coût de 300 000 $ et acheter 44 souffleuses chasse-neige pour les districts du Manitoba et de la Saskatchewan, au coût 800 000 $.

TRIAGES ET INSTALLATIONS DE RÉPARATION ET DE FABRICATION

Les prévisions de 1994 se chiffraient à plus de 700 000 $ pour la revalorisation des ateliers principaux de Transcona et à 200 000 $ pour les installations du Matériel roulant aux triages Symington et Thornton.

Au cours des années 1994 et 1995, on propose également d'allouer 3,5 M $ à l'achat de matériel neuf ou à la remise en état de machines existantes pour l'atelier des roues de Transcona.

Le budget 1994 comprend, par ailleurs, 600 000 $ pour le remplacement des véhicules routiers affectés à l'entretien du Matériel roulant dans l'Ouest canadien et une autorisation de crédits de 850 000 $ a été obtenue pour la livraison, en 1994, au triage Calder, d'une grue de relevage rail-route de 150 tonnes.

Le programme de revalorisation sur deux ans des systèmes de communications et de contrôle de la circulation ferroviaire dans la région des Prairies, commencé en 1993, doit se terminer cette année, le budget alloué à ce titre pour 1994 étant supérieur à 600 000 $.

Le nouveau Centre de gestion de l'exploitation (CGE) du CN, officiellement mis en service en 1991 à Montréal, est toujours en cours d'expansion, avec un budget de plus de 500 000 $ pour 1994.

La mise en place du Système d'identification automatique des véhicules (AEI) débutée en 1992 doit être achevée en 1995. Les quelque 7,6 M $ alloués à cette fin sur le budget de 1994 doivent permettre d'installer 93 lecteurs AEI.

Avec la mise en œuvre de la nouvelle vision de l'Ingénierie, on avait prévu dépenser 5 M $ en 1994, afin de fournir aux effectifs de la voie un meilleur équipement pour l'exécution des tâches d'entretien courant et minimiser ainsi les délais d'acheminement.

Les prévisions budgétaires de 1994 prévoyaient 4 M $ pour la mise en œuvre du Système de télécommande des locomotives de manœuvre (LCS) dans les triages en palier. Grâce au LCS, on peut commander les déplacements d'une locomotive à partir d'un pupitre de commande portable relié par onde radio à l'appareillage se trouvant à bord des engins. C'est une personne au sol qui porte ce pupitre, par l'intermédiaire duquel elle peut, entre autres, réaliser l'attelage ou le dételage de wagons, tout en maîtrisant constamment les déplacements des locomotives. On peut ainsi faire coïncider le point de contrôle avec le lieu du déplacement, ce qui contribue à accroître la sécurité, la précision et l'efficience.

L'exploitation actuelle des trains dans l'Ouest exige des changements d'équipes à intervalles fréquents en cours de route. Le nombre de terminaux d'affectation et de détachement est demeuré pratiquement inchangé depuis les premières années d'exploitation des trains à vapeur. Le fait de ne pas avoir modifié le parcours des équipes après l'avènement de la traction diesel signifie que nous avons conservé les installations et le personnel d'une époque révolue, même si d'importantes rationalisations ont eu lieu, à ce titre, depuis les années 50. On a donc proposé de pratiquement doubler les parcours moyens dans les districts de l'Alberta, ainsi que du Nord et du Sud de la Colombie-Britannique. Pour ce faire, il faut apporter des changements aux installations, pour lesquels le budget de 1994 a prévu 6,1 M $.

Dans ce même budget, les systèmes d'information du CN figuraient pour un total de 17,8 M $, dont 1,8 M $ pour l'augmentation de la puissance des processeurs des gros ordinateurs du centre informatique de Montréal, 1,4 M $ pour l'acquisition d'unités de mémoire à accès direct et de contrôleurs connexes, 2,25 M $ pour l'installation d'une source d'alimentation ininterruptible au Centre d'exploitation du réseau informatique de Montréal, ainsi que 11,8 M $ pour l'élaboration des interfaces et bases de données nécessaires à l'implantation et à l'intégration des modules du réseau Santa Fe.

POINTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (TERMINAUX)

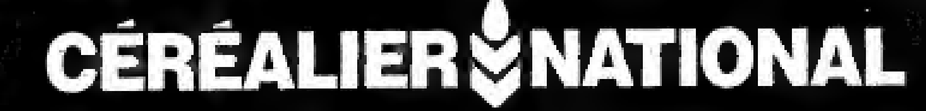
Le budget de 1994 prévoyait 2 M $ pour les voies d'accès aux silos de l'Ouest. Le projet sur trois ans (1994-1996) visant au regroupement des installations de transbordement dans la région métropolitaine de Vancouver exigeait un investissement global de 7,6 M $, dont 3 M $ pour l'année 1994, tandis que 2 M $ étaient affectés, pour cette même année, aux installations intermodales du triage Thornton.

RENCONTRES AVEC LES FERMIERS EN 1995

En janvier et février 1995, le CN tiendra ses rencontres annuelles avec les fermiers dans tout l'Ouest canadien. Les lieux et dates seront annoncés sous peu.







Office National De L'Énergie

Avis D'Audience Publique

Pipeline Interprovincial Inc.
Demande visant les droits exigibles le 1er janvier 1995

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique pour l'examen de la demande des droits de classe 3 que l'Office a ordonné à Pipeline Interprovincial Inc. («PLI») de présenter au plus tard le 28 novembre 1994 conformément à la partie IV de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* relativement aux droits que PLI peut exiger à partir du 1er janvier 1995.

L'audience commencera le lundi 6 février 1995 à 9 h dans la salle d'audience de l'Office, 311 - 6e Avenue s.-o., Calgary, Alberta.

Toute personne souhaitant intervenir dans l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en signifier trois copies à PLI à l'adresse suivante :

M. B.T. Vaasjo
Vice-président, Affaires de réglementation
Pipeline Interprovincial Inc.
IPL Tower
10201, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 2J9
Téléphone : (403) 420-5237
Télécopieur : (403) 420-5389

PLI fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Les interventions doivent être reçues au plus tard le lundi 28 novembre 1994 à midi (heure des Rocheuses); le secrétaire publiera peu après une liste des parties intéressées.

Les personnes qui ne souhaitent pas intervenir dans l'audience, mais qui aimeraient déposer une lettre de commentaires sur la demande doivent envoyer ces commentaires par écrit au secrétaire de l'Office et à PLI. Les lettres de commentaires doivent être reçues au plus tard le lundi 9 janvier 1995 à midi (heure des Rocheuses).

Des renseignements sur les procédures régissant l'audience (ordonnance d'audience RH-4-94), les *Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, C.R.C., 1978, c.1057, dans leur version modifiée* (ces deux documents sont disponibles en français et en anglais) peuvent être obtenus en écrivant au secrétaire ou en contactant Anne Hames, agent de la réglementation, au (403) 299-3987.

Le secrétaire
J.S. Richardson
Office national de l'énergie
311 - 6e avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503

Du nouveau à l'ACFA de Plamondon



PLAMONDON — La nouvelle secrétaire de l'ACFA régionale de Plamondon, Mireille Ménard, travaille à plein temps au bureau. Mireille a oeuvré au sein de plusieurs organismes francophones, dont le groupe local de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, lorsqu'elle était plus jeune. En conséquence, elle est très compétente concernant les affaires de la francophonie de Plamondon. Elle se donne comme objectif d'assister davantage la présidente de FJA, Monette Gauthier. Elle veut également augmenter le nombre de membres et d'activités.

Lina Labonté

Photo: Lina Labonté

ENTENTE SUR LA REVENDICATION TERRITORIALE GLOBALE DES DÉNÉS ET DES MÉTIS DU SAHTU

Appel aux candidats désireux de siéger au Conseil d'arbitrage

Le Sahtu Secretariat Incorporated, le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest cherchent conjointement des personnes intéressées à siéger au Conseil d'arbitrage à la suite d'une nomination conjointe. Ce conseil sera créé en vertu de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu.

Le Conseil d'arbitrage aura pour tâche de trancher les litiges que pourraient soulever l'interprétation ou l'application de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu et d'autres aspects précisés dans l'entente.

ON ACCORDERA LA PRIORITÉ AUX CANDIDATS QUI RÉSIDENT AU CANADA ET QUI RÉPONDENT AUX CRITÈRES SUIVANTS :

- expérience préalable en arbitrage, avoir été ou être membre d'un tribunal administratif ou avoir dirigé des audiences publiques, ou posséder des connaissances relatives aux travaux d'audiences et à leurs procédures;
- connaissance de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu, du plan de mise en oeuvre et des questions qui peuvent être portées en arbitrage;
- connaissance de la culture, des coutumes et du mode de vie des Autochtones et expérience pratique des conditions de vie dans le Nord canadien;
- compréhension des principes juridiques et des témoignages et connaissance de l'interprétation juridique;
- aptitude à s'exprimer clairement, tant oralement que par écrit;
- aptitude à bien écouter la présentation des preuves et des témoignages durant les audiences.

Vous pouvez poser votre candidature en vous adressant, par écrit, au :

Directeur
Direction de la planification et de la mise en oeuvre des ententes relatives aux revendications
Affaires indiennes et du Nord canadien
Pièce 915, Les Terrasses de la Chaudière
Ottawa (Ontario) K1A 0H4

Les demandes devront être reçues au plus tard le 2 décembre 1994. Les nominations au Conseil d'arbitrage seront conjointement approuvées par le Sahtu Secretariat Incorporated, par le gouvernement du Canada et par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Direction de la planification et de la mise en oeuvre des ententes relatives aux revendications par téléphone au (819) 997-8550, ou par télécopieur au (819) 994-7043.

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada



Sahtu Secretariat Incorporated

Canada



AVANTAGES D'INVESTISSEMENT

- **Aucune réglementation des loyers**
- **Assurance-prêt LNH couvrant jusqu'à 85 p. 100 du prix de vente** (aux acheteurs admissibles)
- **La SCHL offre une allocation de reparations pouvant attendre 175 000 $ pour le remplacement d'appareils ménagers et de revêtements de sol, et la peinture d'appartments**



GREENWOOD PLACE
1610, Dewdney Avenue
REGINA
(SASKATCHEWAN)

No de Référence: 6440/47 050 2716

- Maisons en rangée de deux étages
- 6 immeubles: 62 logements, tous de 3 chambres
- L'ensemble se trouve à proximité de magasins, d'installations de loisir, d'écoles et de transports en commun
- Réfrigérateur, cuisinière, laveuse et sécheuse dans chaque logement
- 62 places de stationnement munies d'une prise de courant et revêtues en dur, plus 12 places de stationnement non munies d'une prise, pour visiteurs
- Total du revenu mensuel possible : 30 232 $

Prix de vente minimum acceptable : 1 665 000 $

Pour obtenir plus d'informations, y compris un prospectus et les conditions générales, veuillez téléphoner ou écrire sans délai à l'endroit suivant:

La société canadienne d'hypothèques et de logement
410, 22e rue est, bureau 300
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5T6
Téléphone: Mme. B. Jamieson (306) 975-4008

Date limite: Les propositions doivent parvenir au plus tard le 30 novembre 1994, à 14 h, heure de Saskatoon.



La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.

Canada

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Coop d'habitation «Le quartier du collège» reçoit les applications pour la location d'apartements dans l'avenir. SVP contactez Rose-Marie Trembley: 459-1115. (2-12)

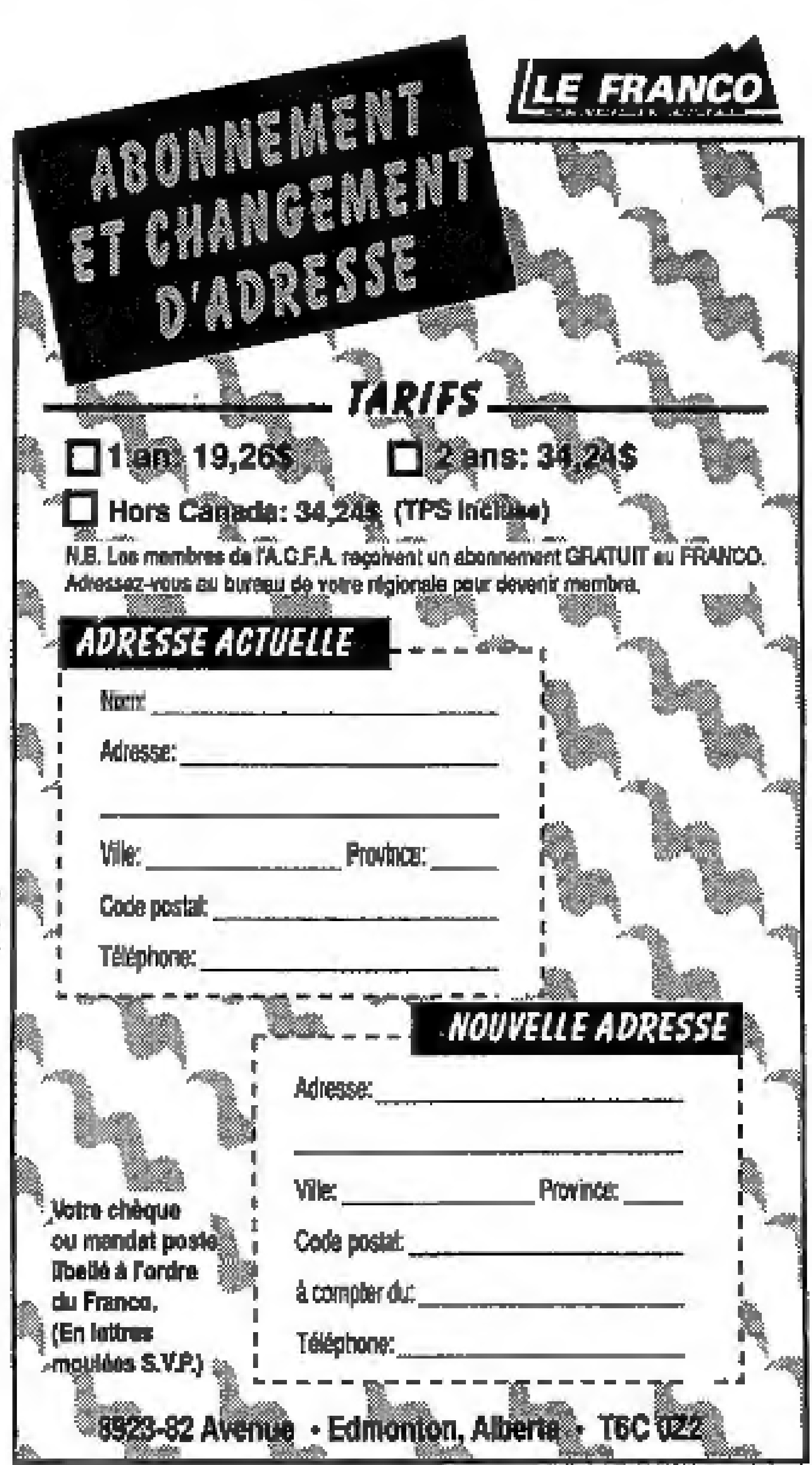
Jeune homme francophone, 26 ans, recherche chambre (seule) ou chambre et pension dans la région de Calgary. Références disponibles. Appelez Jocelyn au (306) 241-0230 (2-12)

Étude de la Bible en français, a débuté le mardi 15 novembre à 19h30, se poursuivant tous les mardis (19h3) à North East Bible Church, 176 Whitefield Dr N.E., Calgary. Info: (403) 590-1273 (25-11)

Une des plus grandes et dynamiques compagnies de lingerie/prêt à porter COLESCE recherche des représentantes dans votre région, plein temps, temps partiel. Expérience non requise, trousse et formation fournies. Vente par présentation ou par catalogue. Linda au 440-0234 (2-12)







Avis aux lecteurs

Depuis déjà plus d'un an, *Le Franco* facture à ses lecteurs l'espace nécessaire à la publication des avis de décès, des éloges funèbres, des panégyriques et des témoignages de condoléances. Le tarif qui s'applique dans ces cas est évidemment plus bas que celui qui est facturé aux entreprises et organismes sans but lucratif. Ainsi, par exemple, il en coûtera environ 19,25$ + TPS pour une colonne de 4 pouces de long.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Edmonton

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h00

Base militaire d'Edmonton à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h00

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h00

Calgary

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30

Cartes d'affaires

Le 14e Festival de la moisson



Susette, Philip, Dorien, Yvon et Armand Ménard.

LINA LABONTÉ

PLAMONDON—Environ 250 personnes se sont donné rendez-vous à Plamondon, le 5 novembre, à l'occasion de la Fête de la moisson. Organisées par l'ACFA régionale de Plamondon, les festivités ont pour but de regrouper les familles de la région et de célébrer la fin des moissons. Le thème de l'Année internationale de la famille se prêtait d'ailleurs bien à cette fête traditionnelle de la communauté.

La soirée a débuté par un délicieux souper préparé par des bénévoles. Ensuite, les élèves de l'École francophone ont présenté une saynète amusante, suivie d'un numéro «pot-pourri» organisé par le personnel de l'école. Toujours dans l'atmosphère de l'Année internationale de la famille, Charles Gaudet, président de l'ACFA régionale, a remis une plaque à la famille de Philip et Susette Ménard pour leur contribution à la vie de la communauté et en tant que famille exemplaire. La plaque était aussi présentée au nom d'autres organismes comme les ligues de hockey, le Centre scolaire communautaire, la SPEF, le conseil scolaire et la chorale de la paroisse. Les participants à la fête ont applaudi chaleureusement la famille Ménard.

Sur ces émotions, le chanteur Gilles Saint-Hilaire a commencé son spectacle. Il a interprété des chansons portant un message d'amour, d'espérance et de paix. Ce spectacle, premier du genre dans la région, a été fort apprécié.